

Plan ECOPHYTO : Le guide pratique des solutions

Dossier de la rÃ©daction de H2o
September 2016

Le plan ECOPHYTO, lancÃ© en 2008 par les ministÃ`res de l'Environnement et de l'Agriculture, vise Ã proscrire l'utilisation de produits phytosanitaires en France. Il encourage le dÃ©veloppement et l'introduction de mÃ©thodes et de techniques de substitution et propose aux collectivitÃ©s et aux citoyens un large panel d'outils pour les aider dans cette transition.

La rÃ©duction de l'utilisation des produits phytosanitaires est une nÃ©cessitÃ© au regard de leurs effets nÃ©fastes sur l'homme ainsi que sur l'environnement et les milieux. La loi sur la transition Ã©nergÃ©tique interdira Ã partir du 1er janvier 2017 l'utilisation de pesticides chimiques par dans les jardins et les espaces vÃ©gÃ©talisÃ©s accessibles au public ; cette interdiction sera Ã©largie aux jardiniers amateurs dÃ´s 2019. Cependant, les produits de biocontrÃ®le (c'est-Ã -dire ceux qui utilisent les mÃ©canismes naturels), les produits qualifiÃ©s Ã faibles risques et ceux utilisables en agriculture biologique resteront quant Ã eux autorisÃ©s.

Ã Plan ECOPHYTO : Le guide pratique des solutions